

DAVIE

Le syndicat accepte une réduction de 25 % des coûts de la main-d'œuvre

PIERRE PELCHAT

PPelchat@lesoleil.com

■ Le syndicat des travailleurs des Industries Davie consent à une réduction de 25% des coûts de main-d'œuvre dans une ultime tentative pour éviter la fermeture du chantier naval.

L'acceptation de cette concession majeure est contenue dans une lettre transmise le 28 novembre — et dont LE SOLEIL a obtenu copie — au procureur M^e Gilles Tétreault de la firme McCarthy Tétreault qui représente un groupe d'investisseurs étrangers (CQ Innova inc.) désireux d'acquérir l'entreprise en faillite.

« En regard de vos demandes soumises le 17 novembre dernier, le syndicat est d'accord avec un contrat d'une durée de cinq ans. De plus, celui-ci accepte que les opérations puissent être continues 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il est, de plus, en accord pour apporter les modifications nécessaires pour parvenir à une meilleure organisation du travail plus flexible et plus efficace et aussi pour obtenir une réduction des coûts de main-d'œuvre pouvant aller jusqu'à 25% si la nécessité nous est démontrée », lit-on dans la lettre signée par le président du syndicat, Richard Gauvin.

En contrepartie, le syndicat demande au groupe d'investisseurs de « s'engager à fournir du travail pour la durée du contrat et négocier les autres éléments de la convention. »

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Gauvin a confirmé la position de son syndicat. « Il y a bien des façons de réduire de 25 % les coûts de main-d'œuvre. On peut diminuer le taux horaire, les vacances, les avantages sociaux et les coûts du régime de retraite. Ce sera à négocier », a-t-il indiqué.

M. Gauvin a souligné que cette proposition syndicale ne valait pas uniquement pour CQ Innova mais aussi pour tous ceux qui sont intéressés à relancer le chantier naval.

« Présentement, le syndicat n'a pas donné d'exclusivité à aucun groupe. Si M^{me} Verreault (Verreault Navigation), Gordon Baines (Groupe Océan) ou le groupe Bouchard (Transport Bernières) sont intéressés à acquérir le chantier naval, nous sommes prêts à

nous asseoir avec eux et négocier la même réduction des coûts de main-d'œuvre de 25% », a-t-il affirmé.

« Nous voulons établir un véritable partenariat où tout le monde pourrait y trouver son compte », a-t-il poursuivi.

Même si le syndicat a mis fin à la clause d'exclusivité avec CQ Innova, ce groupe n'en continuerait pas moins ses démarches pour acquérir le chantier naval. Une rencontre entre ce groupe d'investisseurs et le syndicat est d'ailleurs prévue aujourd'hui.

Du côté du syndicat, les dernières demandes d'information sont restées sans réponse. Pour ne pas nuire aux pourparlers, le syndicat est souvent demeuré muet dans ce dossier à certaines occasions par le passé.

Il y a deux semaines, le syndicat avait confirmé la fin des négociations avec CQ Innova ou plus précisément, la fin de l'exclusivité accordée à ce groupe pour acquérir le chantier naval. Par la même occasion, le syndicat poursuivait le processus de démantèlement du chantier naval ayant épuisé ses derniers fonds.

Il n'est pas impossible que d'autres acheteurs potentiels aient manifesté un nouvel intérêt pour le chantier naval au cours des derniers jours.